

ULM Corse Info - Décembre 2019

La Newsletter du Comité Régional Corse

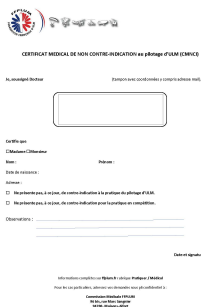


LA LICENCE ULM 2020

Vous avez été licencié(e) en 2019 en faisant confiance à la Fédération pour vous représenter. En renouvelant votre licence pour 2020, vous confirmez votre attachement au mouvement ULM et appuyez les actions fédérales. Cela vous permettra également de bénéficier des services et avantages proposés par la Fédération !

- Simplification de la prise de licence sur votre espace licencié
- Pour vos assurances des garanties adaptées aux tarifs préférentiels
- Nouveauté 2020 : une gestion simplifiée du questionnaire médical
- L'actualité ULM avec la lettre d'informations, tous les mois dans votre boîte email
- La revue fédérale trimestrielle ULM Info
- Un accès aux aides fédérales

Pour renouveler votre licence pour 2020 vous pouvez accéder à la page d'information du site de la FFPLUM en cliquant ci-dessous :



Pour avoir des informations sur les assurances proposées par la FFPLUM et découvrir les nouveautés 2020 vous pouvez télécharger la notice d'information avec le lien ci-après :

Notice Assurance 2020



Et pour vous accompagner dans l'amélioration de vos pratiques ou accueillir en formation de nouveaux pratiquants le Comité Régional a réuni les Instructeurs corses lors d'un stage d'actualisation et de renouvellement dont la presse s'est fait l'écho. Vous trouverez l'article téléchargeable ici :

Corse Matin 10 décembre
2019



Jean Laurent SANTONI - Président du CR Corse FFPLUM

Site internet Comité Régional Corse 

Créé avec

Vous aimez ? [En découvrir davantage](#)